

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 21 (1888)

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS DIVERS

Programme de la Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne, pour l'année 1888.

Après le programme de 1887 l'auteur du mémoire sur l'*Apologétique biblique* (épigraphie : *pietatis ergo*) s'est trouvé être M. C. G. Chavannes, pasteur de l'Eglise wallonne de Leide.

Aucune réponse n'est parvenue aux questions proposées par la Société en 1886. Il était donc inutile de renvoyer la proposition des questions nouvelles jusqu'à la session d'automne. Les directeurs ont conclu en conséquence dans leur session du printemps du 3 avril 1888 de publier, par exception, le programme quelques mois plus tôt. C'était aussi le moyen de prolonger cette fois-ci le terme assigné à l'élaboration des mémoires.

I. La société demande une histoire de *la discipline doctrinale* et de son application dans l'Eglise réformée des Pays-Bas (question renouvelée de 1886.)

II. La Société demande un mémoire scientifique sur la doctrine du *Royaume de Dieu* dans les divers écrits du Nouveau Testament (nouvelle question.)

III. La société demande un examen du droit de la *mystique* dans la religion (nouvelle question.)

On attend les réponses avant le 15 décembre 1889. Passé ce terme, on écartera les mémoires.

Les réponses aux questions sur le *problème synoptique* et sur le *culte protestant*, proposées en 1887, seront admises jusqu'au 15 décembre 1888.

Pour les conditions assignées aux aspirants, on n'a qu'à consulter cette *Revue*, de janvier 1888, p. 72, 73.
